

Article original

Un corps sportif et handicapé. Regard sur l'expérience du corps d'athlètes handicapés physiques tunisiens

An athletic and disabled body. Considering the body experience of Tunisian athletes with physical disabilities

Monia Lachheb*, Najoua Moualla

Institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Tunis, Tunis, Tunisie

Reçu le 9 mars 2008 ; accepté le 15 novembre 2008

Disponible sur Internet le 3 février 2009

Résumé

Cet article propose une analyse du vécu corporel d'athlètes tunisiens handicapés physiques, investis dans une pratique sportive de haute compétition. Dans cette expérience singulière, le corps est en position d'ambivalence entre la matérialité de la déficience qu'accuse le regard d'autrui et les exigences de la performance sportive. Menée à partir d'un corpus d'entretiens, l'étude montre que la déficience corporelle s'exprime, pour les athlètes, en termes d'écart par rapport à la norme. Cependant, la mise en jeu spécifique du corps dans la pratique sportive et la réalisation des performances de pointe suscitent la rencontre avec un corps autre et participent à une révocation, voire même un oubli du handicap. En effet, l'engagement corporel des athlètes dans une pratique socialement signifiante leur permet de se forger une identité exceptionnelle dans l'espace sportif. Par ailleurs, l'appropriation de cette nouvelle identité et la conciliation avec le corps déficient transforment leur perception du corps propre et conduisent à la réconciliation avec soi, malgré une confrontation continue à la logique de la norme dans l'espace extrasportif.

© 2008 Association ALTER. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Abstract

This article offers an analysis of the body experience of Tunisian athletes with physical disabilities invested in high level sport. In this singular experience, the body finds itself in an ambivalent position between the materiality of the impairment, emphasized by the gaze of others and the demands of sport performance. On the basis of a corpus of interviews, the study shows that athletes' express physical impairment is expressed in

* Auteur correspondant. 52, rue A.-Karabaka, 2015 Le Kram, Tunis, Tunisie.

Adresse e-mail : monia.lachheb@yahoo.fr (M. Lachheb).

terms of deviation from the norm. However, the involvement of the body in specific sports and the achievement of peak performance lead to the encounter with a different body and contributes to a revocation or even an oversight of disability. Indeed, the involvement of the athlete's body in a socially significant practice allows them to forge an exceptional identity in the sporting space. Moreover, the process of appropriation/ownership of this new identity and conciliation with the impaired body transforms the perception of their own body and leads to reconciliation with oneself, despite a continuing confrontation with the logic of the norm within the extrating space.

© 2008 Association ALTER. Published by Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Mots clés : Corps ; Handicap physique ; Sport de haut niveau ; Tunisie

Keywords : Body; Physical disability; High-level sport; Tunisia

Introduction

Le handicap évoque la question de la différence et les modes de gestion sociale de l'altérité. En tant que telle, la différence impose le pouvoir de la norme comme prescription d'un ordre impératif (Stiker, 2005 ; Gardou, 2006). Elle commande les usages sociaux à l'égard des situations de handicap et éveille les controverses liées à l'inclusion et à l'exclusion des sujets différents, de leurs droits à un mode de vie usuel et du sens de l'égalité. La question de la différence polarise ainsi l'attention sur les possibilités d'intégration sociale des personnes affectées par des limites mentales, sensorielles ou encore motrices.

Toutefois, le handicap physique, objet privilégié de cette étude, constitue une forme particulière de l'expérience du handicap. Le corps constitue, en effet, le point d'ancrage de l'individu dans le monde. Il correspond à son incarnation irréductible et se dresse comme le représentant de soi à travers les modalités de sa mise en scène (Le Breton, 2002). Cependant, l'atteinte corporelle prend place dans le corps et se donne à voir comme signe du désordre de l'apparence (Blanc, 2006). Elle devient un moyen puissant pour signifier le corps et affirmer sa présence « difforme » aussi bien pour soi que pour autrui. Le handicap physique modifie la figure commune et « légitime » du corps et bouleverse le sens de l'humanité de l'homme (Ancet, 2006).

Ce faisant, le vécu des sujets handicapés physiques présente des difficultés spécifiques inhérentes à la déficience corporelle. Ces difficultés sont associées aux exigences de la mobilité des corps et de leurs compétences physiques. Patrick Fougeyrollas s'est interrogé sur « les conditions d'intégration des corps différents » (1978, p. 51) dans la sphère sociale. Il a pu mettre en évidence que ces corps déficients sont évalués par des critères de jugement structurés dans une « matrice normative » socialement construite. Face aux prescriptions de la normalité, les corps différents se heurtent aux valeurs sociales signifiantes en rapport avec la production et la rentabilité. Les corps différents sont ainsi créés et perçus conformément aux exigences de la normalité. Celle-ci, par son pouvoir de catégorisation, donne sens aux modes de considération de ces corps et aux représentations sociales qui leurs sont inhérentes.

Le sport occupe un espace social particulier qui a constitué un objet d'étude fructueux pour comprendre les situations de handicap, étant considéré comme pratique reproduisant les valeurs sociales dominantes (Pocciello, 1997). À juste titre, les représentations sociales des sportifs handicapés mentaux reflètent les postures usuelles à l'égard de la déficience mentale et de la conception de l'activité sportive adaptée à leurs conditions (Compte, 2005). Pourtant, le sport est reconnu

comme un champ qui favorise le processus de déstigmatisation pour des sujets en situation de handicap, rendant leur visibilité plus tolérée. Dans le cadre d'une étude longitudinale, Anne Marcellini (2005) a tenté d'éclairer les trajectoires de vie de sujets vivant en fauteuil roulant qui s'investissent dans une activité physique de loisir et/ou de compétition. Elle a pu mettre en évidence que le regroupement des sujets handicapés physiques dans l'espace sportif les soutient favorablement dans un processus de déstigmatisation et facilite leur intégration sociale.

Dans cette même perspective, la présente étude tente de porter un regard sur le vécu corporel de sujets sportifs de haut niveau tunisiens affectés par un handicap physique. Le haut niveau est appréhendé dans un sens classique, qui correspond à la participation de l'athlète à des épreuves sportives internationales et dans lesquelles il arrive à produire des performances notoires. L'analyse vise à comprendre comment les athlètes vivent le handicap et comment ils se pensent en tant que sujets qui, à la fois, présentent un corps déficient et s'investissent dans une pratique corporelle intensive.

Notre réflexion est soutenue par la spécificité de l'expérience corporelle de personnes handicapées physiques, laquelle apparaît saisie entre les exigences de la performance et la matérialité de la déficience. En effet, le champ sportif constitue un espace de mobilité des corps et de leur visibilité dans leurs mouvements, leurs postures et leurs gestualités. Il expose par ailleurs les incapacités corporelles et les stratégies individuelles déployées pour l'exécution des actions motrices et la mise en exergue des exploits du corps déficient. Nous abordons cette question en considérant le corps comme élément « analyseur » (Brohm, 2001) d'une expérience subjective qui se déploie inéluctablement dans un monde social et culturel particulier. Notre étude se centre ainsi sur le type de handicap le plus fréquent en Tunisie, selon les catégorisations et les chiffres produits par le ministère des Affaires sociales. Les statistiques recensent 151 423 personnes en situation de handicap parmi les 9 779 500 habitants que compte la Tunisie. Le handicap physique concerne 42,1 % des personnes handicapées (soit 63 747 personnes), quand le handicap mental en concerne 27,7 % (42 016 personnes), la cécité et la malvoyance 13,3 % (20 130 personnes), la surdité 12,4 % (18 832 personnes) et enfin le polyhandicap 4,4 % (6697 personnes).

L'accès des personnes déficientes aux loisirs sportifs et la reconnaissance de leur droit à la pratique physique sont stipulés par la loi n° 104 du 3 août 1994, qui constitue le cadre juridique de l'ensemble des activités physiques et sportives en Tunisie. La Fédération tunisienne de sport adapté œuvre depuis sa création en 1987 pour la promotion des activités physiques et sportives au profit des personnes handicapées, toutes déficiences confondues. Elle est affiliée à différentes instances internationales¹ et s'occupe de 3535 sportifs aujourd'hui, répartis entre six pratiques sportives adaptées : la boccia², l'athlétisme pour tous les types de handicap, le basket-ball pour les pratiquants en fauteuil roulant et pour les sportifs déficients mentaux, le football à cinq pour les sourds, enfin le *goal-ball*³ qui intéresse les personnes aveugles ou malvoyantes. Cependant, l'accent a été mis sur le développement de disciplines sportives s'adressant aux personnes handicapées physiques. Les techniciens ont constaté que les performances des sportifs n'étaient pas loin des minima exigés à l'échelle internationale et ils ont axé tous leurs efforts sur les épreuves

¹ Le Comité international paralympique depuis 1990, la Fédération internationale des sportifs handicapés mentaux (INAS-FID) depuis 1991, La Confédération africaine des sports pour handicapés (CASH) depuis 1992, la Fédération internationale des sports pour aveugles et malvoyants (IBSA) depuis 1998, la Fédération internationale des sports pour amputés (ISOD) depuis 1998.

² La boccia, d'origine italienne, est un jeu de lancer de balle de la famille de la pétanque. Il se joue assis et est surtout pratiqué par des personnes atteintes d'infirmités motrices cérébrales sévères. La boccia est devenue une discipline des jeux paralympiques aux jeux de Barcelone en 1992.

³ Le *goal-ball* est un jeu de ballon sonore conçu pour les malvoyants et les non-voyants.

athlétiques adaptées à ce type de handicap. En effet, pour la saison sportive 2007/2008, la Fédération tunisienne du sport adapté compte 352 adhérents qui sont des personnes handicapées physiques. Quarante trois athlètes de haut niveau sur un total de 82 font partie de l'équipe nationale d'athlétisme dans la catégorie des handicapés physiques⁴. En Tunisie, l'équipe nationale d'athlétisme adapté se trouve donc être la plus représentative du sport de haute compétition pratiqué par des sujets déficients moteurs, et ce, depuis les premières participations tunisiennes aux jeux paralympiques en 1988 et aux championnats du monde en 1994.

Notre intérêt pour l'interprétation du vécu corporel des athlètes handicapés physiques tunisiens, engagés dans la pratique sportive de haute compétition, situe nos travaux dans le courant des recherches qui s'interrogent sur les situations concrètes de handicap, notamment corporel, appréhendées dans des espaces sociaux différents (Le Breton, 1994 ; Murphy, 1990 ; Marcellini, 2005 ; Stiker, 2005). Nos travaux s'inscrivent par ailleurs dans la perspective de la sociologie du corps, qui adopte la corporéité comme vecteur d'analyse des phénomènes et l'intègre comme une matrice signifiante des différentes pratiques sociales (Berthelot, 1992). Toutefois, il n'est pas sans intérêt de préciser dans quel sens nous employons le concept de corps, son rapport au handicap et ses modes de mise en jeu dans la pratique sportive.

Le concept de corps : quel corps ?

Le champ de la corporéité mobilise des savoirs qui se rattachent tout autant aux sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique, ergonomie, etc.) qu'aux sciences humaines (philosophie, psychanalyse, sociologie, sémiologie, etc.). La complexité du fait corporel évoque, en effet, un réseau de significations variées qui exigent la référence à une multitude de paradigmes explicatifs, afin de rendre compte de ses dimensions plurielles. Ainsi, pour cadrer sa signification par rapport à l'objet de cette étude, nous retenons l'acception phénoménologique du corps, dont la dimension englobante semble éclairante pour notre approche, au sens où elle permet de mettre en évidence ses différentes modalités existentielles (Henry, 2001 ; Merleau-Ponty, 1996). Selon cette conception, la corporéité est appréhendée comme l'habitat constant du sujet et la somme de ses expériences qui traduisent son existence concrète au monde. Ce faisant, le corps est d'abord une réalité organique qui se plie aux lois objectives. En ce sens, il correspond au « corps-en-soi » qui se manifeste dans la maladie, l'alimentation, le mouvement, et qui se conçoit comme corps physique interprété selon la logique du déterminisme scientifique. Une deuxième modalité de l'existence du corps est celle du « corps-pour-soi » qui renvoie au corps propre se trouvant au fondement de la subjectivité. Le corps propre signifie ainsi toute la réalité vécue qui exprime la somme des expériences de l'individu. Enfin, la dernière modalité de l'existence corporelle est celle du « corps-pour-autrui » qui, à travers l'intersubjectivité, donne sens à la réalité sociale et cristallise la relation du sujet avec autrui.

Le corps objet de notre analyse relève du cadre de l'expérience singulière sous-jacente au corps vécu et au corps perçu. En effet, le corps déficient est senti et éprouvé subjectivement, dans la mesure où il se rattache à un vécu singulier se rapportant à la structuration d'une identité. Aussi, le corps déficient est-il perçu, apprécié, jugé et évalué. Il est impliqué dans les transactions relationnelles et structure les rapports intersubjectifs. L'articulation de ces deux perspectives est capable de rendre compte d'une expérience corporelle singulière propre aux athlètes handicapés moteurs. Elle permet par ailleurs de réfléchir sur le rapport au corps caractérisé par sa déficience

⁴ Données fournies par la Fédération tunisienne du sport adapté.

dans l'espace de la pratique sportive. La corporéité est ainsi considérée comme un « opérateur discursif » (Berthelot, 1992) et constitue une voie possible pour comprendre les modes d'expression des dysfonctionnements de la normalité du corps, notamment dans un espace de mise en jeu spécifique du corps.

Le corps, le sport et le handicap : quelle controverse ?

Le sport, notamment de haut niveau, repose sur le culte de la performance qui se déploie dans le cadre d'une activité de compétition. Celle-ci valorise les traits de l'excellence, du progrès continuellement recherchés et du dépassement (Heilbrunn, 2004 ; Queval, 2004). Selon cette logique célébrée par le sport, le corps se trouve au cœur du principe de la mesure et de la confrontation physique. À travers la compétition, nous exposons certes nos performances, mais aussi nos corps, dans leurs compétences et leurs faiblesses, dans leur intelligence et leur limite. La compétition sportive impose l'esprit de la comparaison qui s'effectue, d'une part, par rapport au corps de l'autre et, d'autre part, par rapport à un corps autre, un corps idéal, dont les traits sont dessinés par l'idéal sportif.

Les sujets handicapés physiques se distinguent par leur corps touché par les lésions et les atteintes qu'ils ont subies. Leur état de désordre corporel exhibe les impossibilités du corps et donne à voir les degrés de son incapacité, son inefficacité et sa dépendance. Le corps altéré se présente avec une configuration corporelle disproportionnée. Il est par ailleurs le support d'une existence vulnérable caractérisée par sa lenteur, sa malhabileté, voire même son immobilité (Le Breton, 1994). Ce corps différent est certes reconnu comme corps vivant, mais il est stigmatisé par la marque qu'il porte, dont la visibilité range systématiquement le sujet parmi les personnes discréditées (Goffman, 1975). Ce faisant, le sujet est ainsi reconnu dans sa position de transgression des valeurs sociales, qu'elles soient en rapport avec les canons esthétiques dominants et/ou avec celles de la rentabilité et de la production.

Quand ce corps est considéré dans le cadre d'une pratique fondée sur la mise en mouvement et l'ostentation de ses productions sous forme de performances objectivées, il se trouve impliqué dans une autre réalité qui évoque celle du corps sportif. Le corps sportif se définit justement par les indices du travail sportif qui se dessinent sur la surface symbolique du corps. Ses compétences et ses réalisations le donnent à voir selon une figure spécifique, celle du corps fort et efficace, compétitif et performant (Lachheb, 2007). En tant que tel, le modèle du corps sportif évoque la configuration idéal-typique du corps valide, le corps musclé, beau, jeune et en bon état de santé.

Les traits caractéristiques du corps sportif et du corps en situation de handicap se révèlent ainsi antinomiques. L'analyse porte précisément sur le vécu de cette contradiction par un groupe d'athlètes handicapés physiques. Dans le cadre de cette entreprise, nous avons opté pour une interprétation du vécu du handicap dans deux milieux différents : le milieu sportif et le milieu extrasportif. Cette analyse parallèle permet de rendre compte des conversions possibles survenues chez les sujets pris dans cette objection, où le sport jouerait un rôle important dans la mise en œuvre des stratégies adéquates pour contourner la situation concrète du handicap corporel, permettre son acceptation, voire même son dépassement.

Méthodologie

Pour accéder aux données les plus pertinentes, nous avons choisi de procéder par entretien semi-directif, considérant que cette technique accorde une place considérable à la parole des sujets à travers laquelle s'exprime leur vécu singulier. La population interviewée se compose des

neuf jeunes hommes déficients moteurs, appartenant à l'équipe nationale tunisienne d'athlétisme. Ces athlètes concourent dans différentes épreuves athlétiques et ont tous été médaillés lors de manifestations sportives internationales : les jeux africains, les jeux paralympiques et les championnats du monde. Nous précisons que les athlètes qui ont participé à l'étude ont tous accepté d'être identifiés par leur prénom dans nos publications.

L'âge de ces athlètes varie entre 22 et 38 ans et leur expérience dans la pratique sportive est en moyenne de huit ans. L'étiologie du handicap est congénitale pour deux des athlètes interrogés ; pour cinq d'entre eux le handicap résulte d'un traumatisme à un âge très précoce (entre un et deux ans) et pour les deux derniers, il découle d'un accident de la route. Le groupe des athlètes interrogés se compose, en définitive, de six sujets qui pratiquent leur sport debout et trois sujets pratiquant en fauteuil roulant. Pour la majorité, leur engagement dans la pratique sportive fait suite aux encouragements des entraîneurs rencontrés dans le sport adapté (Tableau 1).

Les entretiens, d'une durée moyenne d'une heure chacun, se sont déroulés dans un espace familial pour les sportifs, puisqu'il s'agit du centre de stage et de préparation. L'accès à ce lieu nous a été facilité par le président de la Fédération tunisienne de sport adapté.

L'entretien a été structuré selon un guide organisé autour de trois grands thèmes :

- le vécu de la déficience et de son rôle dans la structuration du réseau relationnel du sujet ;
- la représentation du corps sportif et celle du corps en situation de handicap. L'objectif était de dégager les configurations typiques de chaque modèle corporel, tels qu'ils sont perçus par les acteurs. En tant que sujets handicapés physiques et en tant que sportifs de haut niveau, les athlètes ont dû intérioriser les représentations distinctives de l'une et de l'autre des figures du corps ;
- la représentation du corps propre en tant que corps en situation de handicap, mais aussi en tant que corps sportif de haut niveau. Dans cette perspective, les sujets évoluent dans deux espaces différents où la déficience corporelle est appréhendée différemment : l'espace sportif et l'espace extrasportif.

Le corpus a été analysé à l'aide d'une grille de lecture thématique, destinée à faire émerger les perceptions des sujets relatives à leur corps à des moments différents de leur existence. Notre analyse a emprunté une approche qualitative de type clinique, sollicitant un travail en intériorité. Elle s'est penchée sur l'interprétation des énonciations des sujets, les considérant comme des paroles en acte (Bardin, 1977), capables de rendre compte de l'expérience du corps sportif et en situation de handicap. Les énoncés recueillis se composent de déclarations explicites et implicites. L'articulation de ces deux formes d'énoncés structure la perception de soi, laquelle se construit inévitablement dans le cadre des transactions relationnelles, où le regard constitue une expérience sensible incontournable. Les perceptions des sujets témoignent ainsi d'un vécu singulier du handicap et expliquent le rapport social à l'infirmité, notamment corporelle.

Dans un premier temps, nous analyserons les propos des athlètes sur leur vécu du handicap corporel, lequel est inévitablement influencé par le rapport à autrui. Puis seront présentées leurs représentations distinctives du corps sportif et du corps handicapé afin de rendre compte des caractéristiques de leur expérience corporelle singulière. Enfin, sera interprétée l'expérience du corps sportif et handicapé physique. Cette expérience associe inéluctablement deux réalités : l'une se joue dans l'espace restreint de la pratique sportive, l'autre dans l'espace social global. Au terme de cette analyse, le regard sera porté sur les changements possibles touchant la représentation qu'ont les athlètes de leur corps propre et de la subjectivité qui lui est inhérente. Ces changements se manifestent, en effet, dans leur vécu de la déficience, qui a pu générer le dépassement de l'infirmité et la structuration d'une nouvelle élaboration identitaire.

Tableau 1
La population interviewée.

Prénom	Âge (ans)	Type du handicap moteur	Étiologie du handicap	Date d'accès à la pratique	Épreuves athlétiques	Palmarès
Fethi	26	Amputé du bras gauche	Maladie à 8 ans	2003	Sprint	3 ^e aux jeux africains
Farès	27	Hémiplégie gauche	Maladie à 1 ans	1998	100/200 m 100 m et Saut en longueur	Champion paralympique
Houssem	33	Hémiplégie droite	Maladie à 2 ans	1996	Lancer de disque et de poids	2 ^e aux jeux paralympiques
Walid	22	Hémiplégie	Maladie à 1 ans et 8 mois	2002	Course en fauteuil	Champion aux jeux africains
Mohamed	38	Paraplégie	Maladie à 2 ans	1995	Course en fauteuil	Champion aux jeux africains
Faouzi	24	Hémiplégie gauche	Congénital	2001	Lancer de javelot	Champion aux jeux africains
Ahmed	28	Amputé des deux jambes	Congénital	2001	Course en fauteuil	3 ^e aux jeux méditerranéens
Tarak	26	Amputé du bras droit	Accident de la route à 15 ans	1998	Saut en longueur	Champion du monde
Farhat	24	Insuffisance motrice cérébrale	Accident de la route à 20 ans	2003	Sprint	Champion du monde
				Handisport	100/200 m et relais 400 m	Champion paralympique

Le vécu du handicap corporel

Comprendre l'expérience de l'altération corporelle et du sens que celle-ci acquiert dans la vie des sujets vaut que l'on fasse un détour par une interprétation du vécu du handicap. Cette interprétation permet également de rendre compte de ce qui caractérise les attitudes des sujets à l'égard de leur déficience après l'accès à la pratique sportive et l'investissement dans le sport de haute compétition. L'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence la spécificité d'une expérience douloureuse de la déficience générée par la visibilité de l'altération du corps. Le regard, comme matrice signifiante de l'intersubjectivité, tient un rôle essentiel dans la structuration des transactions relationnelles.

Le poids de la déficience

Le sens de la déficience pour les sujets interrogés se manifeste dans l'aspect tragique qu'elle génère. La déficience correspond à « la déchirure de l'expression de la vie » (Gardou, 2006, p. 9) qui se trouve au fondement du rapport au monde. Les témoignages de tous les membres du groupe rendent compte d'un vécu douloureux, et surtout difficilement assimilé, de la différence corporelle. L'imperfection du corps incite systématiquement les acteurs à se comparer aux autres, les valides en l'occurrence, considérés comme les représentants de la figure « normale » de l'humain.

« Je regarde les jeunes de ma génération, je les vois avec des corps entiers et en bon état, il ne leur manque rien. Je me dis pourquoi j'attrape ce handicap ? Je ne peux pas les accompagner, partager leurs activités, il me manque un membre. Cette situation est une source d'un grand malaise qui fait que je préfère être retiré. » Tarak (amputé du bras droit, champion du monde de saut en longueur).

Cette comparaison est conduite par référence à une norme qui entérine une double souffrance : d'une part, la souffrance d'être diminué dans son corps et de se sentir amoindri par son corps et, d'autre part, la souffrance relative à la nécessité de s'adapter aux limitations et aux conditions de rejet générées par un corps imparfait. La différence corporelle conduit ainsi à l'isolement. Tous les sujets consultés affirment leur repli sur soi et la rupture avec le monde extérieur, comme si l'atteinte corporelle s'était transformée en une « atteinte sociale » (Stiker, 2005). Ils expriment leur refus du contact avec autrui et préférèrent s'enfermer dans leur amertume.

« Je ne veux pas sortir, je ne veux voir personne, même pas les membres de ma famille ». Farhat (insuffisance motrice cérébrale, champion du monde et champion paralympique des 100, 200 et 400 m relais).

Le handicap inhibe la socialisation et la recherche légitime d'une inscription dans le tissu social. Une telle posture est stimulée par la présence accablante d'autrui, qui semble aussi troublante et embarrassante. La présence de l'autre s'exprime concrètement par le regard porté systématiquement sur la marque visible sur le corps.

Le regard de l'autre

Le corps différent capte le regard par son apparence inhabituelle et inappropriée par rapport à la figure du corps dit « normal ». La force du regard s'exprime justement dans la possibilité de catégoriser, de classer et de définir le corps. Celui-ci se trouve objectivé par des critères de mesure et de catégorisation rigides qui le font exister en tant que tel avec son image réelle. Dans

son *Essai sur la sociologie des sens*, Georg Simmel (1991, pp. 223–238) analyse le rôle des sens dans la construction de la relation sociale. Il accorde une importance capitale à l'œil et au regard en expliquant que l'œil qui regarde se situe dans une « réciprocité d'action intensément vivante » (Simmel, 1991, p. 227), pour ce qu'il dévoile comme sentiments de satisfaction ou de désagrément de celui qui regarde, et parce qu'il dénonce en même temps la sensibilité de l'autre pour l'être regardé. La conception du « corps-pour-autrui » s'inscrit effectivement dans cette perspective relationnelle, dans la mesure où l'autre constitue le miroir à travers lequel s'édifie la perception du corps propre, du « corps-pour-soi », révélateur de la subjectivité et de son identité. Usuellement, c'est le sentiment de non conformité du corps par rapport aux normes socialement reconnues qui provoque le malaise, l'indisposition et la gêne.

Dans les situations concrètes du handicap, l'autre renvoie à deux catégories distinctes d'individus. La première correspond à la rencontre avec l'autre lui-même en situation de handicap. La vue de son désordre corporel rappelle à la personne déficiente la réalité de la difformité du corps propre et reflète l'image du soi corporel. Les sujets interrogés ont effectivement reconnu leur attitude d'évitement pour toute confrontation avec le handicap de l'autre. Ils refusent de voir la figure du corps déformé, son incompetence et son état de dépendance.

« Je ne veux pas voir de handicapés. Je ne veux pas parler avec eux. Je ne veux pas me mélanger avec cette catégorie de gens. Lorsque j'en croise un dans la rue, ça me met très mal à l'aise. Je préfère changer de trottoir. » Ahmed (en fauteuil, amputé des deux jambes, troisième aux jeux méditerranéens en course en fauteuil).

L'autre est aussi représenté par l'acteur valide qui se définit par la normalité de son corps. Dans ce cas, c'est le sujet en situation de handicap qui constitue la figure de l'étrangeté et invite le regard de l'autre à se porter sur sa déficience comme signe de ce qui est hors norme.

« La manière dont ils me regardent est très désagréable, ils me disent que j'ai quelque chose d'anormal. » Farès (hémiplégié gauche, champion paralympique du 100 m et du saut en longueur).

« Les gens fixent mon handicap, ils le regardent avec pitié. Je le perçois dans leur regard et c'est horrible. » Houssem (hémiplégié droite, champion paralympique du lancer de disque et du lancer de poids).

La vue du handicap agresse et déstabilise aussi bien celui qui regarde que celui qui est regardé. La figure du désordre renvoie au « double » de nous même, « notre ombre », dirait Henri-Jacques Stiker (2005). Cette figure s'impose au regard pour donner sens au corps mutilé, structurer sa représentation et nous rappeler la précarité de la condition humaine. Néanmoins, quand le corps déficient s'engage dans une pratique de mise en jeu spécifique du corps, il se trouve impliqué dans une expérience puisée entre la réalité du handicap et les revendications de la production corporelle. Les athlètes interviewés conjuguent dans leurs vécus les attributs du corps déficient ainsi que ceux du corps sportif producteur de performances. Dans cette perspective, il est alors question d'appréhender leurs représentations singulières relatives à ces deux configurations corporelles.

Le corps entre déficience et performance

La réalité du corps sportif et handicapé évoque deux images significatives antagonistes attachées au corps. Elle édifie des figures corporelles antagoniques qui se réunissent et interfèrent dans l'expérience existentielle des acteurs interrogés. Les représentations singulières relatives au corps

sportif et au corps handicapé sont présentes dans le discours des athlètes. Tous les membres du groupe s'accordent à mettre en évidence la différence radicale entre ces deux modèles corporels. Ils évoquent un nombre d'indices révélateurs, qui jouent comme autant de marqueurs signifiants de la différence et structurants des figures typiques des corps.

Pour définir le corps sportif, les sujets interviewés le décrivent comme un corps « complet, droit, harmonieux, proportionnel, beau, sain, léger, musclé, fort, indépendant, sculpté par la charge de l'entraînement et du travail sportif ». En revanche, les items utilisés pour définir le corps handicapé, indépendamment du type de déficience, mettent en évidence sa « structure déformée » et « dissymétrique ». C'est un corps « dépendant et limité sur le plan fonctionnel », qui est « incapable de tout faire puisqu'il lui manque quelque chose », bref, c'est « un corps pas comme les autres ».

Ces deux configurations corporelles se définissent, certes, par des normes prescriptives diamétralement opposées. La première configuration, celle du corps sportif, renvoie effectivement au corps investi dans la pratique sportive, mais aussi et surtout au corps valide, recherché et désiré, perçu dans son intégrité et sa plénitude. Paradoxalement, le corps déficient apparaît comme un corps amoindri. En effet, la différenciation soulignée par les athlètes interrogés émerge d'une conscience de leur différence à partir de leur interaction avec leur environnement. C'est que, souligne Georges Devereux, l'homme a tendance « à se considérer lui-même, son corps, son comportement et ses façons de sentir, comme archétype, ou du moins prototype de ce qui est humain et à modeler sur lui l'image du monde extérieur. » (Devereux, 1998, p. 229) Leur différence corporelle les conduit ainsi à interpréter les données du réel et à intégrer des critères de catégorisation selon leur propre modèle corporel atteint et saisi par le regard social sur l'infirmité.

Cet état de fait se manifeste dans leur discours par les indices corporels qu'ils évoquent pour définir le corps sportif et le corps handicapé. Ces indices s'articulent justement autour de l'opposition entre l'harmonie et la dissymétrie du corps ; la droiture et la difformité des formes corporelles ; l'état de dépendance et d'indépendance du corps.

« Le corps handicapé est dépendant et bouge difficilement. C'est ce qui le distingue du corps valide. » Mohamed (en fauteuil, paraplégique, champion d'Afrique en course en fauteuil).

« Le corps handicapé se distingue par une forte inclinaison à droite, il n'a pas d'appui à gauche, bref, il est déformé. En revanche, le corps sportif est facile à repérer. Il est harmonieux et très léger. » Féthi (amputé du bras gauche, champion d'Afrique du 100 et du 200 m).

« Le corps valide est un corps normal, il a une allure droite et relevée. On ne voit pas d'irrégularité sur son corps, entre ses bras et ses jambes. » Ahmed (en fauteuil, amputé des deux jambes, troisième aux jeux méditerranéens en course en fauteuil).

Les athlètes mettent en évidence leurs choix spécifiques pour exprimer la réalité du vécu du handicap, ainsi que sa perception dans l'espace social. En outre, l'harmonie renvoie à la proportionnalité des différentes parties du corps et à leur ajustement idéal les unes par rapport aux autres. Elle met en valeur une image où l'opposition remarquable entre les formes des différents segments corporels s'estompe totalement. Les segments corporels s'articulent, en effet, en une unité équilibrée et parfaitement symétrique qui donne à voir une apparence gracieuse (Simmel, 1988) et surtout considérée comme « normale ». Par ailleurs, l'opposition entre la droiture et la difformité du corps rappelle le sens de l'idéal de la verticalité du corps et son redressement pour les sujets interviewés. Cette question est liée à leur schéma corporel, c'est-à-dire à leur représentation mentale du corps propre et son positionnement dans l'espace. Selon Françoise Dolto (1984, p. 18), l'expérience de la réalité dépend « de l'intégrité de l'organisme, ou de ses lésions transitoires

ou indéniables, neurologiques, musculaires, osseuses ». C'est dire que la structuration du schéma corporel est inévitablement commandée par la plénitude des différents segments corporels et de leurs compétences. En ce sens, l'atteinte corporelle des sujets handicapés physiques sous-tend un équilibre postural atypique, faisant que la représentation de leur corps, de leurs postures et de leurs positions spatiales apparaisse affectée et renseigne sur l'hégémonie de l'idéal de la position droite comme attitude corporelle légitime. Enfin, les états de dépendance et d'indépendance du corps sont, pour leur part, associés aux contraintes fonctionnelles des sujets. Ils évoquent le sentiment d'incapacité, d'incompétence et surtout la difficulté d'accéder à une autonomie. L'autonomie constitue justement une condition pour disposer du droit de s'affirmer comme sujet, capable d'exprimer des volontés et de déployer des initiatives. C'est ainsi que le sujet bénéficie de la possibilité de s'incorporer dans la catégorie de l'humain (Gardou, 2006).

En définitive, les sujets interrogés ont bien intégré les indices de l'image du corps infirme. Leurs récits sur le corps sportif symbolisent un désir de se projeter dans cette configuration sociale convenable du corps qui se présente comme un modèle légitime et idéalisé. Les athlètes handicapés physiques se montrent, par ailleurs, armés d'espérance et de dynamisme pour s'engager dans la construction d'un corps différent en s'investissant dans le sport. L'espace sportif constitue pour eux le lieu d'une concrétisation des désirs et de transformation du corps propre ainsi que de la représentation de soi.

L'investissement du corps déficient dans le sport

Dans l'analyse de cette expérience du corps, nous avons tenu compte du vécu des sportifs dans deux espaces différents : l'espace sportif et l'espace extrasportif. Les athlètes évoluent dans ces deux univers et leur vécu corporel est inévitablement affecté par des données spécifiques à l'un et à l'autre des deux milieux. Ces données peuvent s'assembler et se compléter pour fonder une cohérence dans le vécu des sujets, comme elles peuvent être contradictoires et antinomiques, donnant lieu à un vécu paradoxal de la déficience.

L'espace sportif et l'oubli du handicap

Les entretiens laissent transparaître la singularité incontestable du vécu de chacun des athlètes. Cette singularité se manifeste dans une nouvelle interprétation du réel et dans l'édification d'une nouvelle perception de la déficience motrice. Les discours sont diversifiés, mais se rejoignent pour exprimer différentes figures d'une expérience existentielle. Le vécu corporel se situe sur un continuum qui relie un avant et un après. Il est intégré dans un mouvement de déplacement d'un état à un autre, où l'activité sportive et la mise en jeu du corps sont les catalyseurs d'un mieux-être corporel. Certains athlètes inscrivent leur vécu entre les deux pôles de la santé et de la maladie. D'autres se focalisent sur leur aptitude à franchir les frontières entre le corps incapable et le corps capable. D'autres enfin développent une métaphore assez expressive qui s'inscrit dans le rapport entre la vie et la mort.

« Le sport a diminué le degré de ma déficience. Je suis passé d'un état à un autre. Avant je tombais tous les quelques mètres et j'avais toujours les paumes des mains blessées. Actuellement, je marche aisément et je suis assez indépendant. J'arrive à oublier mon handicap. » Faouzi (hémiplégié gauche, champion d'Afrique en lancer de javelot).

« Avant, je ne pouvais pas soulever un poids de vingt kilogrammes, maintenant j'arrive à soulever une charge de quatre-vingt-dix kilogrammes. À voir mon buste, il est bien musclé,

bien en forme, c'est l'effet de la musculation. La déficience est une réalité. Mais je ne me sens plus handicapé. Je suis actif et connu dans mon milieu comme une personne capable de produire et de rapporter des médailles. » Mohamed (en fauteuil, paraplégique, champion d'Afrique en course en fauteuil).

« Le sport a un impact sur le corps, sur les muscles, il corrige le corps et t'aide à dépasser ton handicap. Le sport pour moi, c'est comme la rose fanée que tu arroserais et qui se remet à vivre. C'est ça le sport pour moi. Je vois mon corps qui revit grâce à l'entraînement, à la musculation ». Farès (hémiplégié gauche, champion paralympique du 100 m et du saut en longueur).

L'investissement dans le sport, notamment le sport de haut niveau, constitue pour ces athlètes un cadre idéal pour la révocation du handicap et de la difformité corporelle. L'activité sportive leur a permis une rencontre avec un corps autre, qui n'est plus ce corps précaire. Les entretiens montrent que ces athlètes se projettent dans un monde différent à travers un corps autre. Ils sont fiers de leurs accomplissements et surtout de leur corps agissant, perçu comme corps plus sain, plein de vie et surtout capable de produire. Leurs discours donnent à voir une image positive de la pratique sportive. Celle-ci apparaît comme un remède à la blessure du handicap et comme ayant une action « réparatrice » de l'intégrité corporelle (Labridy, 1991), ouvrant la possibilité de s'inscrire dans un projet de vie. Ce faisant, les sportifs déficients moteurs se détachent de la réalité incontournable de leur corps altéré et s'inscrivent désormais avec leur corps différent dans la logique du social. Le social se construit justement par les valeurs dominantes qui, selon Michel Maffesoli (1983), s'articulent autour de l'activité, la rentabilité et la réussite individuelle. Le sport est effectivement un espace idéal de reproduction de ces valeurs. Mais la meilleure gestion que les sportifs handicapés physiques font de leur capital corporel fait qu'ils portent désormais un regard positif sur leur corps. Le poids de la déficience motrice s'estompe dans la dynamique de la réalisation de soi et attribue un sens nouveau à leur être au monde.

L'espace extrasportif et le retour de la logique de la norme

Les sujets interviewés ont tous réussi à forger une existence exceptionnelle à partir de leur corps déficient dans un lieu qui célèbre le culte du corps et de la performance. Néanmoins, l'univers sportif n'est qu'un espace restreint de l'univers social global. Les athlètes ont ainsi été interrogés sur la perception du handicap et de leur corps sportif et difforme dans l'espace extrasportif. Si la déficience a été oubliée dans la quête de leurs accomplissements dans le sport de haute compétition, la question est de savoir comment cette déficience est vécue et perçue en dehors de leur milieu sportif.

Selon les propos des athlètes, la déficience motrice s'impose comme un fait inévitable dans le milieu extrasportif. Le regard stigmatisant porté sur la difformité du corps demeure incontournable et la perception sociale du handicap physique persiste comme une réalité effective. De fait, les sujets interrogés exposent manifestement un vécu paradoxal, qui s'exprime par une différence notoire entre le dedans et le dehors, entre l'espace sportif et l'espace extrasportif.

« La réalité du handicap s'impose dès qu'on reprend la vie communautaire en dehors du tartan. » Walid (hémiplégié, champion d'Afrique en course en fauteuil).

« À chaque fois que tu te retrouves dans un espace autre que l'espace sportif, le regard est toujours un regard d'étonnement, de curiosité et surtout de pitié. Rien de changé ». Féthi (amputé du bras gauche, champion d'Afrique du 100 et du 200 m).

« Ceux qui te connaissent te considèrent comme sportif. Sinon, les autres regardent la déficience, elle s'impose à chaque fois et le regard se porte toujours sur elle. On se retrouve donc dans le même processus ». Mohamed (en fauteuil, paraplégique, champion d'Afrique en course en fauteuil).

Le corps sportif et handicapé physique demeure un corps appréhendé à travers les limites, les incapacités et les manques qu'il exhibe. Les athlètes continuent à être stigmatisés par la marque qu'ils portent. Ils sont perçus à travers leur différence corporelle, laquelle est comparée à la configuration du corps de référence, celle du corps valide, considérée comme la figure universelle du corps dit « normal ». La norme est mise en avant par le discours social et constitue le cadre d'intelligibilité de la différence (Fougeyrollas, 1978 ; Gardou, 2006 ; Stiker, 2005). Elle structure la représentation de la normalité dans l'espace social global et conditionne ainsi les modes de prise en charge de la précarité de la condition humaine, même si les sujets atteints arrivent à se forger une existence inaccoutumée, celle d'être actif et entreprenant avec un corps défaillant. Néanmoins, malgré l'écart de leur corps par rapport à une norme de configuration idéale, les athlètes expriment une nouvelle construction identitaire grâce à leurs engagements dans une pratique typiquement corporelle qui exalte les accomplissements de leur corps déficient.

Corps différent et nouvelle construction identitaire

L'investissement et la réussite dans une pratique fondée sur des formes gestuelles algorithmiques et normalisées, par la médiation d'un corps souffrant et contraignant, source de peine, de déchirement et d'angoisse, génèrent une valorisation de soi qui passe par une nouvelle représentation du soi corporel. Une telle attitude est particulièrement remarquable chez les athlètes interrogés. Leurs propos articulent leur vécu de la déficience corporelle avant et après l'accès à la pratique sportive. Ils attestent qu'ils arrivent désormais à contourner le regard stigmatisant d'autrui et à dépasser les réactions de désagrément et de pitié à l'égard de leur corps diminué.

« Actuellement le regard des autres ne me touche plus. Quand j'entends des répliques concernant mon état, je dis simplement que c'est Dieu qui l'a voulu. » Farès (hémiplegie gauche, champion paralympique du 100 m et du saut en longueur).

« Avant, quand quelqu'un me fixait du regard, il m'arrive de réagir avec maladresse, je deviens même agressif, il peut s'attendre à tout de ma part. Actuellement, cela ne me fait ni chaud ni froid. Quand ils regardent ma déficience, je leur souris. » Féthi (amputé du bras gauche, champion d'Afrique du 100 m et du 200 m).

Le corps déficient, cette « métaphore de la condition humaine » (Murphy, 1990, p. 17), n'est plus source d'indisposition et de gêne. Son activité et sa rentabilité sportives transforment son image aux yeux des acteurs concernés. Ce qui semble réellement réformé, c'est le regard de soi sur soi et le pilotage de sa propre situation en tant que sujet défini par sa différence corporelle. Selon David Le Breton (1994, p. 157), les activités sportives « permettent de renouer la confiance en un corps devenu [ou né] étranger à cause de l'infirmité ». Le changement résulte justement de la création d'un « nouveau corps », d'un corps autre et inédit qui inscrit le sujet dans une nouvelle expérience du monde. En ce sens, le corps altéré n'est plus le pivot de la souffrance éprouvée dans le corps et par le corps. La conciliation avec ce corps marqué par le signe du manque fait que le sujet se réconcilie avec tout son être et se présente désormais avec un corps réitéré, qui donne sens à une nouvelle élaboration d'une identité individuelle. Celle-ci étaye une revendication de l'appartenance au groupe stigmatisé et remet en cause le regard social porté sur le handicap.

« Actuellement, le handicap ne me dérange plus. Je vis normalement, je porte des pulls sans manches en été, je vais à la plage. . . » Tarak (amputé du bras droit, champion du monde de saut en longueur).

« Je n'ai plus aucun problème avec mes jambes amputées. En été je vais à la plage, je me glisse de ma chaise, je me baigne et je bronze sans gêne. » Ahmed (en fauteuil, amputé des deux jambes, troisième aux jeux méditerranéens en course en fauteuil).

L'évolution des attitudes propres aux athlètes déficients moteurs correspond, à bien des égards, au modèle de « renversement du stigmate » développé par Michel Wieviorka (2005, pp. 122–136). En analysant les conditions de reproduction des différences culturelles, l'auteur parle de ce processus de renversement qui génère l'affirmation des acteurs de leur différence soulagée de son stigmate. Cette transformation est tributaire d'un travail sur soi pour assumer le poids du stigmate, ainsi que de l'affrontement du regard social porté sur leur marque de distinction. Les acteurs s'engagent ainsi dans la création d'une nouvelle signification de leur différence par la mise en valeur de leurs productions.

Malgré sa déficience, le corps altéré dépasse ses limites et se présente comme corps efficace qui s'identifie au modèle du corps socialement convenu et reconnu. Les sportifs interviewés ne se considèrent plus comme des sujets en situation de handicap, mais comme des sportifs d'élite, dont les modes d'engagement corporels sont très proches, sinon conformes, au modèle des personnes valides.

« Je me sens devenir comme une personne presque normale, n'ayant pas de complexe. Je n'ai pas de problèmes pour courir, marcher ou sauter, parfois je me sens comme une personne valide. » Farhat (insuffisance motrice cérébrale, champion du monde et champion paralympique des 100, 200 et 400 m relais).

« Je me projette dans l'avenir, je n'essaie pas de m'apitoyer sur mon sort. Je me considère comme sain, je me sens motivé et je m'entraîne pleinement. » Houssem (hémiplegie droite, champion paralympique du lancer de disque et du lancer de poids).

En participant aux compétitions internationales et en réussissant dans la réalisation des performances de pointe, les sportifs de haut niveau et handicapés physiques se forgent une identité et une image de soi valorisante. Le corps déficient réalise des exploits socialement signifiants et se projette dans l'avenir en envisageant ce qui est encore réalisable. Il laisse transparaître un désir ancré dans la chair pour être productif et reconnu dans sa différence et sa singularité.

Conclusion

À partir d'un corpus d'entretiens avec les membres de l'équipe nationale tunisienne d'athlétisme, nous avons tenté de mettre en évidence les caractéristiques du vécu corporel d'un groupe de sportifs handicapés physiques et investis dans des épreuves athlétiques de haute compétition. L'analyse s'inscrit dans la perspective de la sociologie du corps et articule les modes de gestion de la corporéité par l'institution sportive avec les modalités de construction sociale du corps, notamment du corps porteur d'une déficience. Une telle approche rend compte d'une expérience singulière où le corps est inévitablement situé à la frontière des données subjectives et des données objectives (Brohm, 2001). Elle permet ainsi la lecture des prescriptions de l'ordre social qui commandent le rapport au corps et au handicap.

L'expérience du corps sportif et handicapé physique semble se construire dans le cadre d'une histoire évolutive caractérisée par deux moments importants : un premier moment distingué par une attitude d'enfermement et de coupure relationnelle qui témoigne d'un vécu douloureux de la déficience ; un second moment d'ouverture sur le monde matérialisée par une volonté notable de s'affirmer dans sa différence avec un corps difforme. Un tel changement est favorisé par l'engagement des sujets dans la pratique sportive de haute performance. L'activité sportive est certes reconnue comme un espace de déstigmatisation pour les différents types de minorités condamnées par des différences diverses (Marcellini, Lefèvre, De Léséleuc, et Bui-Xuan, 2000), notamment corporelles. La réalisation de performances signifiantes a permis aux athlètes de se forger une identité positive qui s'érige en s'associant à leur corps actif et productif. Elle incite davantage les acteurs à une rencontre avec le corps altéré et l'acceptation de sa configuration « hors norme ». Le corps infirme est en effet constamment mis en cause par la violence symbolique de la norme. Celle-ci le catégorise et le classe selon les critères signifiants qui structurent la représentation de la normalité.

En développant une anthropologie historique du handicap, Henri-Jacques Stiker (2005) montre que d'une époque à une autre et d'une société à une autre, une signification particulière est toujours attribuée au handicap. Néanmoins, dans le cadre de cette fluctuation des sens et des acceptations, une permanence et une similitude des attitudes à l'égard du handicap et du vécu de la déficience semblent se maintenir et s'affirmer comme des faits analogues dans des sociétés différentes (Gardou, 2006). La question du handicap dépasse ainsi la dimension singulière du phénomène. Elle déborde le rapport qu'une société particulière entretient avec l'invalidité et se situe désormais dans une perspective plus globalisante. Celle-ci explique que la perception sociale du handicap se montre avec une image unifiée et hégémonique, capable de rendre compte, d'une certaine manière, de l'universalité du regard porté sur les formes d'existence de la vulnérabilité.

Remerciements

Nous remercions vivement Monsieur le président de la Fédération tunisienne des sports pour handicapés, spécialement tous les membres de l'équipe nationale tunisienne d'athlétisme pour leur disponibilité et leur patience, ainsi que le staff technique, qui nous ont permis de mener à bien la présente recherche.

Références

- Ancet, P. (2006). *Phénoménologie des corps monstrueux*. Paris: PUF.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF.
- Berthelot, J. M. (1992). Du corps comme opérateur discursif ou les apories d'une sociologie du corps. *Sociologies et Sociétés*, 1, 11–19.
- Blanc, A. (2006). *Le handicap ou le désordre des apparences*. Paris: Armand Colin.
- Brohm, J. M. (2001). *Le corps analyste. Essais de sociologie critique*. Paris: Anthropos.
- Compte, R. (2005). Les sportifs handicapés mentaux face au sport de haut niveau : le regard des acteurs. *Reliance*, 15, 71–81.
- Devereux, G. (1998). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris: Aubier.
- Dolto, F. (1984). *L'image inconsciente du corps*. Paris: Seuil.
- Fougeyrollas, P. (1978). Normalité et corps différents. Regard sur l'intégration sociale des handicapés physiques. *Anthropologie et Sociétés*, 2(2), 51–71.
- Gardou, C. H. (2006). *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité. Pour une révolution de la pensée et de l'action*. Paris: Erès.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris: Minuit.

- Heilbrunn, B. (2004). *La performance, une nouvelle idéologie*. Paris: La Découverte.
- Henry, M. (2001). *Philosophie et phénoménologie du corps*. Paris: PUF.
- Labridy, F. (1991). Faire œuvre de son corps et créer sa motricité. In F. Brunet & G. Bui-Xuan (Eds.), *Handicap mental, troubles psychiques et sport* (pp. 131–146). Clermont-Ferrand: AFRAPS.
- Lachheb, M. (2007). Modèles du corps et modèles pédagogiques à travers l'enseignement de l'éducation physique tunisienne contemporaine, Thèse de Doctorat en Sociologie, université de Montpellier-III.
- Le Breton, D. (2002). *Signes d'identité. Tatouage, piercing et autres marques corporelles*. Paris: Métailié.
- Le Breton, D. (1994). Aspects anthropologiques des activités physiques et sportives adaptées. In H. Ripoll, J. Billard, M. Durand, J. Keller, M. Levêque et, & P. Therme (Eds.), *Psychologie du sport. Questions actuelles* (pp. 151–162). Paris: Édition Revue EPS.
- Maffesoli, M. (1983). La réconciliation des différences. *Prospective et santé*, 26, 45–58.
- Marcellini, A. (2005). *Des vies en fauteuil. Usages du sport dans les processus de déstigmatisation et d'intégration sociale*. Paris: CTNERHI.
- Marcellini, A., Lefèvre, N., De Léséleuc, E., & Bui-Xuan, G. (2000). D'une minorité à l'autre... Pratique sportive, visibilité et intégration sociale de groupes stigmatisés. *Loisir et Société*, 23(1), 251–272.
- Merleau-Ponty, M. (1996). *Phénoménologie de la perception*. Paris: Gallimard.
- Murphy, R. (1990). *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*. Paris: Plon.
- Pocciello, C. H. (1997). *Les cultures sportives*. Paris: PUF.
- Queval, I. (2004). *S'accomplir ou se dépasser : essai sur le sport contemporain*. Paris: Gallimard.
- Simmel, G. (1991). *Sociologie et épistémologie*. Paris: PUF.
- Simmel, G. (1988). *La tragédie de la culture*. Paris: Rivage.
- Stiker, H. J. (2005). *Corps infirmes et sociétés. Essais d'anthropologie historique*. Paris: Dunod.
- Wieviorka, M. (2005). *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*. Paris: L'Aube.